



KUANDA-URUNDI
PARQUET DE *Kigali*.....

R.M.P.N*.....

Requisition à expert et prestation de serment

-----*-----

L'an mil neuf cent. *cinquante six* le *7* jour du
mois de *novembre*.....

Nous, .. *DE. Z. T. J. E. R. Luc. Robert, Hubert*
~~Officier du Ministère Public près le Tribunal de~~
Officier de Police Judiciaire en Territoire de *Kibungu*...
~~Première Instance d'Usukuma~~ résidant à *Kibungu*.....

En vertu de l'article 53 du Code de Procédure Pénale,
Requérons monsieur... *le docteur Bastienier*.....

.....
de nous prêter son ministère comme médecin dans l'affaire à
charge du nommé..... R.M.P.N*.....

Nous lui avons donné comme mission: *de terminer la gravité*
des blessures encourues et les conséquences de celles-ci
en matière d'incapacité temporaire ou permanente, de
tous les blessés graves suite de l'accident survenu
sur la route de Nsinde le 6/11/56
- et d'état des chauffeurs au moment de l'accident

L'Expert requis a accepté cette mission et avant de l'accomplir
a prêté le serment suivant : Je jure d'accomplir ma mission
et de faire mon rapport en honneur et conscience.
De tout quoi nous avons dressé le présent Procès-Verbal.

L'Expert requis

~~L'Officier du Ministère Public,~~
L'Officier de Police Judiciaire,

Je soussigné Jacques Bastenier, Docteur en Médecin, établi à Rwamagana, requis l'an mil neuf cent cinquante six le 7^{ème} jour du mois de novembre,

par Monsieur DE ZUTTER Luc R. H.,
Officier de police judiciaire en territoire de Kibungu,
aux fins de lui prêter son ministère
comme médecin dans l'affaire à charge du nommé KAMBALE Etienne.

et ayant reçu comme mission de

- 1°) déterminer l'état du chauffeur KAMBALE Etienne
- 2°) de déterminer les blessures encourues et les conséquences de celles-ci en matière d'incapacité temporaire ou permanente, de tous les blessés graves, suite de l'accident survenu sur la route de Nsinda le 6/11/56

déclare,

1°) que le chauffeur se trouvait dans un état normal.

2°) les pages 2 et 3 exposent les points demandés.

- | Nom | Colline | Sous-Chef | Chef | Territoire |
|--|---------|-------------|----------------------------------|------------|
| 1) BAMUHOYIKI | BURIBA | BIKURAMUKI | GACINYA
KANYANGIRA | KIBUNGU |
| Arrachement des téguments intéressant la région palpébrale supérieure droite, la région sourcillière droite et la région frontale droite avec désinsertion de l'aponévrose épicrotaliennne en plusieurs endroits. Le cartilage du tarse a été sectionné verticalement dans son tiers interne. La fonction de la paupière supérieure est compromise, l'incapacité temporaire totale est à évaluer à une période de 6 semaines et l'invalidité résiduelle ne peut être évaluée qu'au moment de la guérison. | | | | |
| 2) KARERANGABO | KIVUMU | RWAGASANA | KANIMBA | NYANZA |
| Eraflure région frontale droite
Eraflure au niveau face externe avant-bras droit
Contusion de l'épaule droite
INVALIDITE : aucune Guérison 10 jours | | | | |
| 3) KAYAGA | GISEKE | MUKIMBIRI | RUHARA | NYANZA |
| Eraflure face palmaire poignet gauche
Eraflure face antérieure jambe droite
Invalidité: aucune Guérison : 10 jours | | | | |
| 4) SERUSHYANA | GISEKE | MUKIMBIRI | RUHARA | NYANZA |
| Eraflure région externe arcade sourcillière gauche
Contusion région inférieure de la paupière inférieure correspondante
Eraflure en dessous de la malléole tibiale droite
Invalidité : aucune Guérison : 7 jours | | | | |
| 5) MBONABUCYA | BURIBA | BICORAMUCYI | KANYANGIRA | KIBUNGU |
| Eraflure face palmaire poignet de la main droite
Invalidité : aucune Guérison : 7 jours | | | | |
| 6) BARAYAVUGA | BARE | KABAGEMA | GACINYA | KIBUNGU |
| Plaie contuse région occipitale à gauche
Coupure à côté angle externe orbite gauche
Légère coupure lèvre inférieure à gauche
Coupure face interne coude droit
Eraflure étendue face interne avant-bras gauche
Eraflure face palmaire poignet gauche
Egratignures région costale gauche en vant
Eraflures face postérieure coude gauche
Egratignures face externe cuisse gauche
Egratignures au niveau face palmaire base petit doigt gauche
Invalidité : aucune Guérison: 3 semaines | | | | |
| 7) BUKANAGU | BUSHUBI | KABAGEMA | GACINYA | KIBUNGU |
| Plaie contuse avec orifice pénétrant profond au niveau région prérotulienne du genou gauche
Eraflures au niveau du coude gauche
Petite Erosion au niveau du coude droit
Invalidité : aucune Guérison : 1 mois | | | | |
| 8) SEFU | KAVUMU | SEMUSHI | RUHARA | NYANZA |
| Eraflure étendue de la région acromiale de l'épaule droite
Contusion face antérieure jambe droite
Invalidité : aucune Guérison : 3 semaines | | | | |

9) NKURIKIYNKA KIRWI RUREMESHU NSHOGOZA NYANZA

Eraflure région dorsale des doigts de la main droite
Sensibilité spéciale au niveau région interne de cette main sans qu'aucune déformation ne fasse prévoir une fracture du cinquième métacarpien
Eraflures du genou droit.

Invalidité: aucune Guérison: 3 semaines

10) RUBAN GURA NTYAZO CONDO KIMONYO NYANZA

multiples plaies érosives et contuses de toute la région occipitale
Oedème important au niveau des os propres du nez avec épistaxis, possibilité de fracture sans déplacement.

Invalidité: aucune Guérison: 3 semaines

11) SIKUEGABO SANGAZA KARANGWA GACINYA KIBUNGU

multiples petites érosions au niveau des deux avant-bras.
Petite plaie érosive au niveau de la malléole tibiale gauche

Invalidité: aucune Guérison: 1 semaine

12) SINDAMUHEBA RUSHUBI KABAGEMA GACINYA KIBUNGU

Plaie érosive face palmaire poignet gauche

Invalidité: aucune Guérison: 10 jours

RUANDA-URUNDI

PARQUET DE Kigali.....

R.M.P.N*.....

Requisition à expert et prestation de serment

-----*-----

L'an mil neuf cent *cinquante sept* le *10* jour du mois de *janvier*

Nous, *D.E. ZVITER* *Luss* *Robert, Hubert*

~~Officier du Ministère Public près le Tribunal de~~

Officier de Police Judiciaire en Territoire de *Kitungu*

~~Première Instance d'Usukuma résidant à~~

En vertu de l'article 53 du Code de Procédure Pénale,

Requérons monsieur *le docteur Bastien* *mielun*

à *Bwamazana*

de nous prêter son ministère comme médecin dans l'affaire à

charge du nommé *E. A. HORA MUNGABO* *R.M.P.N**

Nous lui avons donné comme mission:

*établir certificat médical
définitif d'invalidité*

L'Expert requis a accepté cette mission et avant de l'accomplir a prêté le serment suivant : Je jure d'accomplir ma mission et de faire mon rapport en honneur et conscience. De tout quoi nous avons dressé le présent Procès-Verbal.

L'Expert requis

~~L'Officier du Ministère Public,
L'Officier de Police Judiciaire,~~

Je soussigné Jacques Bastenier, Docteur en Médecine, établi à Rwamagana, requis l'an mil neuf cent cinquante sept, le 10^{ème} jour du mois de Janvier, par Monsieur DE ZUTTER Luc Robert Hubert, Officier de Police Judiciaire en Territoire de Kibungu,

Aux fins de lui prêter mon ministère comme médecin dans l'affaire à charge du nommé GAHORAMUNGABO et ayant eu pour mission de déterminer l'invalidité définitive de ce dernier et de lui établir un certificat de guérison et de déterminer la durée d'hospitalisation également certifie ce qui suit :

Le nommé GAHORAMUNGABO a séjourné à l'hôpital ~~général~~ de Rwamagana une durée de 16 jours, qui correspond à la période d'incapacité totale,

il est sorti alors avec ses lésions consolidées, car il persiste une déficience ~~stasie~~ dans la fonction du muscle frontal et une incapacité d'occlusion parfaitement les paupières. Ces deux points outre qu'ils représentent un dommage esthétique, compromettent également l'intégrité de l'œil par lagophtalmie, une invalidité transactionnelle de 10 % devrait lui être attribuée d'après la rubrique n° 71 du barème des invalidité en vigueur au RU (lagophtalmie, inoclusion des paupières par paralysie faciale).

Je jure d'avoir accompli ma mission et d'avoir fait mon rapport en honneur et conscience.

